



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Service Gains d'efficacité et appels d'offres publics

30 janvier 2026

Gains d'efficacité par les fournisseurs d'électricité

Guide : Annonce de mesure

Date : janvier 2026

Lieu : Berne

Office fédéral de l'énergie OFEN

Pulverstrasse 13, CH-3063 Ittigen ; adresse postale : Office fédérale de l'énergie OFEN, CH-3003 Berne

Interlocuteur pour toute question :

Bureau externe pour les gains d'efficacité par les fournisseurs d'électricité

c/o CimArk SA

Tél. +41 58 332 22 83

info@effel.ch

Table des matières

1	Introduction	4
2	Conditions générales des mesures	4
2.1	Mesures prises en compte	4
2.2	Mesures non prises en compte	4
2.3	Calcul des économies d'électricité comptabilisables	4
3	Mesures standardisées	4
4	Mesures non standardisées	5
5	Annonce de mesure	5
5.1	Procédure d'annonce	5
5.2	Formulaire PrivaSphere™	5
5.3	Champs de saisie	7
6	Questions et Renseignements	11

1 Introduction

Les fournisseurs d'électricité réalisent leurs objectifs de gains d'efficacité annuels (art. 46b LEne) par la comptabilisation d'économies d'électricité, annoncées à l'Office Fédéral de l'Energie (OFEN), découlant de mesures (standardisées ou non standardisées) visant à améliorer l'efficacité électrique d'appareils, d'installations ou de véhicules et mises en œuvre auprès de consommateurs finaux en Suisse. L'annonce de toutes les mesures mises en œuvre se fait, pour les mesures standardisées, au moyen des protocoles d'économie spécifiques mis à disposition et mis à jour annuellement sur le site Internet de l'OFEN ; pour les mesures non standardisées, les protocoles ad-hoc sont transmis directement au porteur de la mesure par le bureau externe de gain d'efficacité, après approbation. Pour garantir la sécurité du transfert des documents, l'OFEN met à disposition sur son site Internet un formulaire de transmission électronique « Annonce de mesure » (PrivaSphere™).

Ce guide explique en détail les informations requises ainsi que le formulaire de transmission électronique mis à disposition. Le guide complète la *Directive pour les gains d'efficacité par les fournisseurs d'électricité* (ci-après *Directive*), qui est publiée sur le site Internet de l'OFEN¹.

2 Conditions générales des mesures

2.1 Mesures prises en compte

Pour être prise en compte dans la réalisation de l'objectif, toute mesure d'efficacité doit notamment remplir les conditions (art. 51b OEnE) qui sont décrites dans le chapitre 4.1.1 de la *Directive*.

2.2 Mesures non prises en compte

Les mesures ne pouvant pas être prises en compte dans la réalisation de l'objectif (art. 51c OEnE) sont décrites dans le chapitre 4.1.2 de la *Directive*.

2.3 Calcul des économies d'électricité comptabilisables

La détermination des économies d'électricité comptabilisables est décrite dans le chapitre 4.1.3 de la *Directive*.

3 Mesures standardisées

Les mesures standardisées sont décrites dans le chapitre 4.2 de la *Directive*. La liste des mesures standardisées en vigueur est disponible dans l'annexe II., tableau 6, de cette *Directive*.

¹ La *Directive* peut être téléchargée via le [lien](#) suivant.

4 Mesures non standardisées

La procédure de prise en compte des mesures non standardisées est décrite dans le chapitre 4.3 de la *Directive*.

5 Annonce de mesure

5.1 Procédure d'annonce

La procédure d'annonce nécessite l'usage du protocole d'économie spécifique à chaque mesure. Celui-ci doit être entièrement rempli et transmis avec les annexes correspondantes à l'OFEN, via le formulaire de transmission électronique PrivaSphere™, par le fournisseur d'électricité qui souhaite comptabiliser l'économie à son objectif, ou son représentant. Les justificatifs qui ne sont pas systématiquement transmis dans le cadre de l'annonce doivent être conservés par le fournisseur d'électricité ou son mandataire ayant annoncé l'économie et mis à disposition sur demande lors d'éventuels contrôles postérieurs par l'OFEN ou le bureau externe.

Les mesures peuvent être annoncées en continu, immédiatement après leur réalisation ou ultérieurement. À noter que c'est la date de l'annonce, et non celle de la mise en œuvre, qui détermine l'année pour laquelle la mesure est comptabilisée. Des mesures additionnelles peuvent être annoncées même si l'objectif est déjà réalisé. Si l'objectif est dépassé, le solde d'économies excédentaire est reporté sur l'année civile suivante et contribue à la réalisation de l'objectif correspondant (voir chap. 3.2.2 de la *Directive*).

La procédure d'annonce est décrite dans le chapitre 4.5 et dans la figure 4 de la *Directive*.

5.2 Formulaire PrivaSphere™

Pour la déclaration sécurisée des mesures standardisées et non standardisées, l'OFEN met à disposition sur son site Internet un formulaire électronique PrivaSphere™. Le formulaire est librement accessible et peut être utilisé sans enregistrement préalable.

Ce formulaire électronique garantit la transmission sécurisée des données, ainsi que la traçabilité de l'envoi de ces données. Cette solution de transmission des données équivaut à une lettre recommandée électronique. Après vérification des informations soumises, les fournisseurs d'électricité reçoivent du bureau externe, via la personne de contact, la confirmation de la prise en compte des économies communiquées durant l'annonce de la mesure et le solde d'économie actualisé.

Lors de la saisie des informations, il est important de tenir compte des points suivants :

- Les données saisies ne peuvent pas être enregistrées et/ou traitées ultérieurement. Dès l'ouverture du formulaire PrivaSphere™, les données doivent impérativement être renseignées et envoyées dans l'heure (Time Out automatique du formulaire après 60 minutes). En conséquence, il est fortement recommandé à l'expéditeur des données d'avoir toutes les informations et données nécessaires préalablement à la saisie.
- De façon générale, tous les champs doivent être obligatoirement renseignés. Pour certains chiffres ou champs spécifiques, des explications sont fournies dans le chapitre 5.3 de ce document pour la gestion des exceptions.

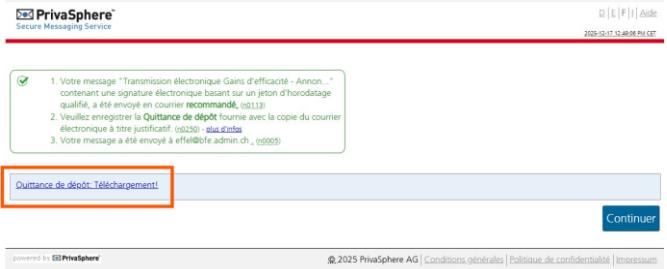
- Le code de la mesure standardisée, à 6 caractères, doit être saisi rigoureusement dans le formulaire, ainsi que son nom, disponibles dans la liste des mesures standardisées de la *Directive*, annexe II., tableau 6 (p.ex. « HG-01a », « *Remplacement d'appareils ménagers* »). Idem pour les codes des mesures non standardisées, à 9 caractères (p.ex. « 25NSM-097 »), fournis avec leur protocole d'économie spécifique.
- Les mesures, qu'elles soient standardisées ou non standardisées, doivent être déclarées avec les informations suivantes :
 - le protocole d'économie correspondant dûment complété.
 - les documents justificatifs énumérés dans le protocole d'économie (les documents justificatifs qui, selon le protocole d'économie, ne doivent pas être envoyés lors de l'annonce, doivent être disponibles en cas de demande éventuelle).
- Dans le formulaire de transmission électronique, l'annonceur de mesure doit répondre à quatre questions qui permettent de déterminer si la mesure annoncée n'a **pas** bénéficié dans sa mise en œuvre d'aides financières accordées par la Confédération, un canton ou une commune ou si elle n'a **pas** été déjà prise en compte pour d'autres instruments. Des réponses négatives (un ou plusieurs NON aux questions du formulaire) exclues la prise en compte de la mesure annoncée pour la réalisation de l'objectif annuel des gains d'efficacité du fournisseur d'électricité concerné.
- Après la saisie et l'envoi des mesures, PrivaSphere™ génère une quittance de dépôt horodatée immédiatement téléchargeable sur la page d'annonce attestant de l'envoi des données. Cette quittance de dépôt ne garantit en rien la conformité des informations transmises. Un aperçu PDF des données transmises est envoyé par courriel à l'expéditeur des données pour information.
- En cas d'incohérence, non plausibilité ou absences de données, l'expéditeur de ces données est contacté par le bureau externe pour les gains d'efficacité qui lui transmet une demande unique de fournir les données manquantes ou corriger les données erronées dans un délai de 30 jours par retour de courriel à l'adresse info@effel.ch. Après réception des corrections, si certaines données sont toujours manquantes ou erronées, le bureau externe peut réduire le montant des économies calculées ou mesurées ou, si nécessaire, ne pas les prendre en compte.
- La fourniture intentionnelle d'indications erronées sur les mesures communiquées est punissable selon l'article 77a, OENE.
- Chaque mesure ne peut être déclarée qu'une seule fois. Si l'expéditeur des mesures constate des erreurs dans la saisie, il ne doit en aucun cas retransmettre les données par le formulaire en ligne PrivaSphere™ mais contacter directement le bureau externe, via le courriel info@effel.ch, pour notifier l'écart constaté.
- Le formulaire de transmission électronique PrivaSphere™ d'annonce de mesure n'autorise qu'une seule annonce de mesure à la fois. Un fournisseur d'électricité ou son mandataire doivent répéter l'usage du formulaire de transmission électronique PrivaSphere™ le nombre de fois nécessaire pour transmettre toutes les mesures devant être comptabilisées.

5.3 Champs de saisie

<p>Accès au formulaire PrivaSphere™</p> <p>Le formulaire d'annonce de mesure est accessible via le lien mis à disposition sur le site internet de l'OFEN.</p>	
<p>Partie Fournisseur d'électricité</p> <p>Coordonnées générales du fournisseur d'électricité</p> <p>L'IDE du fournisseur d'électricité doit être saisi selon le standard « CHE-XXX.XXX.XXX », avec X représentant des chiffres de 0 à 9 (p.ex. CHE-123.456.789). En cas d'absence d'IDE (p.ex. pour les services industriels de certaines communes), veuillez svp renseigner ce champ par : CHE-000.000.000</p> <p>Le Code JZ figure sur la décision pour l'objectif de gains d'efficacité de l'année précédente. Il doit être saisi selon le standard « JZXXX », avec X représentant des chiffres de 0 à 9 (p.ex. JZ987). En cas d'absence de code JZ (p.ex. pour un nouveau fournisseur), veuillez svp renseigner ce champ par : JZ000</p>	<p>Coordonnées du fournisseur d'électricité</p> <p>Nom du fournisseur d'électricité * <input type="text"/></p> <p>IDE du fournisseur d'électricité * <input type="text"/> CHE-XXX.XXX.XXX</p> <p>Code JZ (Code à 3 chiffres figurant sur la décision de l'année précédente) * <input type="text"/> JZXXX</p>
<p>Partie Personne de contact</p> <p>Cette personne est la personne de contact en cas de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles / Demandes de plausibilité - Questions générales sur les données et les documents soumis 	<p>Coordonnées de la personne de contact pour l'annonce de mesure</p> <p>Annonce de mesure par * <input checked="" type="radio"/> Fournisseur d'électricité <input type="radio"/> Mandataire</p> <p>Prénom / Nom * <input type="text"/> Prénom <input type="text"/> Nom</p> <p>Courriel * <input type="text"/> Courriel</p> <p>Numéro de téléphone * <input type="text"/> Numéro de téléphone</p> <p>Numéro de mobile * <input type="text"/> Numéro de mobile</p> <p>Langue de correspondance * <input type="radio"/> allemand <input checked="" type="radio"/> français <input type="radio"/> italien</p>
<p>Option 1 : Personne de contact au sein du fournisseur d'électricité</p> <p>Sélectionnez svp le bouton « <i>Fournisseur d'électricité</i> ».</p> <p>La personne de contact doit fournir son prénom, nom, courriel, numéro de téléphone direct du bureau et numéro de portable. En cas d'absence de téléphone fixe, veuillez svp renseigner deux fois le numéro de portable. La langue choisie déterminera la langue utilisée pour la correspondance en lien avec la mesure annoncée.</p>	<p>Coordonnées de la personne de contact pour l'annonce de mesure</p> <p>Annonce de mesure par * <input checked="" type="radio"/> Fournisseur d'électricité <input type="radio"/> Mandataire</p> <p>Prénom / Nom * <input type="text"/> Prénom <input type="text"/> Nom</p> <p>Courriel * <input type="text"/> Courriel</p> <p>Numéro de téléphone * <input type="text"/> Numéro de téléphone</p> <p>Numéro de mobile * <input type="text"/> Numéro de mobile</p> <p>Langue de correspondance * <input type="radio"/> allemand <input checked="" type="radio"/> français <input type="radio"/> italien</p>

<p>Option 2 : Personne de contact au sein d'un mandataire</p> <p>Sélectionnez svp le bouton « <i>Mandataire</i> », si l'annonce est effectuée par une entreprise tierce (p.ex. bureau de conseil en énergie) pour le compte du fournisseur d'électricité.</p> <p>Le nom de l'entreprise mandataire et son IDE doivent être renseignés.</p> <p>La personne de contact doit aussi fournir son prénom, nom, courriel, numéro de téléphone direct du bureau et numéro de portable. En cas d'absence de téléphone fixe, veuillez svp renseigner deux fois le numéro de portable. La langue choisie déterminera la langue utilisée pour la correspondance en lien avec la mesure annoncée.</p>	<p>Coordonnées de la personne de contact pour l'annonce de mesure</p> <p>Annonce de mesure par * <input checked="" type="radio"/> Fournisseur d'électricité <input type="radio"/> Mandataire</p> <p>Prénom / Nom * <input type="text"/> Prénom <input type="text"/> Nom</p> <p>Nom de l'entreprise mandataire * <input type="text"/></p> <p>IDE de l'entreprise mandataire * <input type="text"/> CHE-XXX-XXXX-XXXX</p> <p>Courriel * <input type="text"/></p> <p>Numéro de téléphone * <input type="text"/></p> <p>Numéro de mobile * <input type="text"/></p> <p>Langue de correspondance * <input checked="" type="radio"/> allemand <input type="radio"/> français <input type="radio"/> italien</p>
<p>Partie Mesures</p> <p>Sélectionner svp le type de mesure concerné : « <i>Mesure standardisée</i> » ou « <i>Mesure non standardisée</i> ».</p>	<p>Mesure</p> <p>Type de mesure * <input checked="" type="radio"/> Mesure standardisée <input type="radio"/> Mesure non standardisée</p> <p>Nom de la mesure * <input type="text"/> kWh</p> <p>Economies d'électricité comptabilisables selon protocole d'économie ci-joint [kWh] * <input type="text"/> kWh</p> <p>Télécharger le protocole d'économie dûment complété * <input type="button" value="Rechercher..."/> Aucun fichier sélectionné (0 Bytes de max.1.9.GB.)</p> <p>Télécharger le document justificatif, si requis au chapitre 3 du protocole d'économie. <input type="button" value="Rechercher..."/> Aucun fichier sélectionné (0 Bytes de max.1.9.GB.)</p>
<p>Option 1 : Mesure standardisée</p> <p>Lors de l'annonce d'une mesure standardisée, le code à 6 caractères identifiant cette mesure (figurant dans la liste des mesures standardisées, disponible dans l'annexe II de la <i>Directive</i>) doit être saisi selon le standard « ZZ-XXy », avec Z représentant des lettres majuscules, X des chiffres de 0 à 9, et y représentant une lettre minuscule (p.ex. HZ-01a). Le nom de la mesure tel que figurant dans l'annexe II doit aussi être saisi.</p> <p>Les économies d'électricité comptabilisables (correspondant à la somme calculée automatiquement dans le chapitre 5 du protocole d'économie de la mesure standardisée concernée) pour cette mesure doivent être saisies en kWh.</p>	<p>Mesure</p> <p>Type de mesure * <input checked="" type="radio"/> Mesure standardisée <input type="radio"/> Mesure non standardisée</p> <p>Code de la mesure standardisée (6 caractères) * <input type="text"/> ZZ-XXy</p> <p>Nom de la mesure * <input type="text"/> kWh</p> <p>Economies d'électricité comptabilisables selon protocole d'économie ci-joint [kWh] * <input type="text"/> kWh</p> <p>Télécharger le protocole d'économie dûment complété * <input type="button" value="Rechercher..."/> Aucun fichier sélectionné (0 Bytes de max.1.9.GB.)</p> <p>Télécharger le document justificatif, si requis au chapitre 3 du protocole d'économie. <input type="button" value="Rechercher..."/> Aucun fichier sélectionné (0 Bytes de max.1.9.GB.)</p>

<p>Option 2 : Mesure non standardisée</p> <p>Lors de l'annonce d'une mesure non-standardisée, le code à 9 caractères identifiant cette mesure (fourni par le bureau externe) doit être saisi selon le standard « YYNSM-XXX », avec Y représentant l'année de la demande d'approbation de la mesure, et X représentant le numéro de la mesure (p.ex. 25NSM-097). Le nom de la mesure tel que figurant sur le protocole d'économie transmis doit aussi être saisi.</p> <p>Les économies d'électricité comptabilisables pour cette mesure doivent être saisies en kWh.</p>	<p>Mesure</p> <p>Type de mesure [*] <input checked="" type="radio"/> Mesure non standardisée <input type="radio"/> Mesure standardisée</p> <p>Code de la mesure non standardisée (9 caractères) [*] YYNSM-XXX</p> <p>Nom de la mesure [*] Nom de la mesure</p> <p>Economies d'électricité comptabilisables selon protocole d'économie ci-joint [kWh] [*] kWh</p> <p>Télécharger le protocole d'économie dûment complété [*]</p> <p>Télécharger le document justificatif, si requis au chapitre 3 du protocole d'économie.</p> <p>Rechercher... Aucun fichier sélectionné (0 Bytes de max.1.9.GB.)</p> <p>Rechercher... Aucun fichier sélectionné (0 Bytes de max.1.9.GB.)</p>
<p>Partie Protocole d'économie et Justificatifs</p> <p>Que ce soit une mesure standardisée ou une mesure non-standardisée, dans tous les cas, le protocole d'économie de la mesure concernée, dûment complété, doit être annexé au formulaire Pri-vaSphere™ dans la première pièce jointe.</p> <p>Certaines mesures requièrent la soumission de justificatifs complémentaires (indiqués dans le chapitre 3 du protocole d'économie de la mesure concernée), à annexer dans la deuxième pièce jointe.</p>	<p>Télécharger le protocole d'économie dûment complété [*]</p> <p>Rechercher... (454.3.KB de max.1.9.GB.)</p> <p>Supprimer</p> <p>HG-01a PRO v2.0.xlsx 454.3.KB</p> <p>Télécharger le document justificatif, si requis au chapitre 3 du protocole d'économie.</p> <p>Rechercher... Aucun fichier sélectionné (454.3.KB de max.1.9.GB.)</p>
<p>Partie Questions</p> <p>Que ce soit une mesure standardisée ou une mesure non-standardisée, dans tous les cas, l'annonciateur de la mesure doit répondre à quatre questions, qui permettent de vérifier que les conditions soient respectées.</p>	<p>Respect des conditions</p> <p>Veuillez confirmer que la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été effectuée dans le cadre d'autres prescriptions légales de la Confédération ou qui sont prévues dans le module de base du MoPEC 2014 (art. 51c, let.a, OEnE) [*]</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Veuillez confirmer que vous n'avez pas touché des aides financières de la part de la Confédération, des cantons ou des communes pour la mise en œuvre de cette mesure (art. 51c, let.b, OEnE) [*]</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Veuillez confirmer que la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été effectuée auprès de consommateurs finaux à forte intensité électrique (art. 51c, let.c, OEnE) [*]</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Veuillez confirmer que cette mesure n'a pas déjà été affectée à une convention d'objectifs conclus avec la Confédération ou un canton (art. 51c, let.d, OEnE) [*]</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>

<p>Partie Envoi</p> <p>Terminez la saisie en cliquant sur « Envoyer de manière sécurisée ».</p>	<p>Après l'envoi, vous pourrez télécharger une copie du message.</p> <p style="text-align: center;">Envoyer de manière sécurisée</p>						
<p>Partie Confirmation d'envoi</p> <p>Après l'envoi, vous recevrez cette confirmation automatique de transmission de vos données.</p> <p>Important</p> <p>Immédiatement après l'envoi, téléchargez votre quittance de dépôt disponible en format PDF en cliquant sur le lien encadré en rouge en bas de l'image ci-jointe.</p>							
<p>Partie Quittance de dépôt</p> <p>La quittance de dépôt confirme l'envoi de votre déclaration de données. Veuillez svp la conserver comme preuve à fournir en cas de problème de transmission des données.</p>							
<p>Partie Courriel - PDF des données</p> <p>Usuellement dans les minutes - et plus rarement dans les dizaines de minutes - qui suivent la transmission de vos données de la mesure, vous recevrez par courriel l'aperçu des données transmises sous format PDF.</p> <p>L'objet du courriel est exprimé sous le format « date de transmission » et « Nom du fournisseur d'électricité » : (p.ex : 2025.12.17_Exemple Energie SA). Le courriel est généré automatiquement par l'OFEN après réception des données : BFE ES MN (effel@bfe.admin.ch). Veuillez svp ne pas répondre à ce courriel automatique.</p>							
<p>Partie PDF des données transmises</p> <p>Le PDF en pièce jointe du courriel contient un aperçu des données transmises dans le formulaire PrivaSphere™. Il est uniquement pour information de l'expéditeur et ne sera pas demandé par le bureau externe ou l'OFEN.</p>	<p>De: <laura.mustter@example.energie.ch> À: "BFE ES MN" <effel@bfe.admin.ch> Envoyé: 2025-12-17 12:48:59 PM CET Objet: Résumé requête électronique - via Formulaire sécurisé de contact - Message: "Transmission électronique Gains d'efficacité - Annonce de mesure" Mode d'expédition: eGov Recommandé</p> <p style="text-align: right;">Signé numériquement par PrivaSphere AG Date: 2025-12-17 12:48:00 CET Raison: PrivaSphere- verifikation Localité: Zurich</p> <table border="1" data-bbox="795 1855 1375 1956"> <tr> <td colspan="2">Coordonnées du fournisseur d'électricité</td> </tr> <tr> <td>Nom du fournisseur d'électricité</td> <td>Exemple Energie SA</td> </tr> <tr> <td>IDÉ du fournisseur d'électricité</td> <td>CHE-222.222.222</td> </tr> </table>	Coordonnées du fournisseur d'électricité		Nom du fournisseur d'électricité	Exemple Energie SA	IDÉ du fournisseur d'électricité	CHE-222.222.222
Coordonnées du fournisseur d'électricité							
Nom du fournisseur d'électricité	Exemple Energie SA						
IDÉ du fournisseur d'électricité	CHE-222.222.222						

6 Questions et Renseignements

Pour la mise en œuvre opérationnelle des gains d'efficacité, l'OFEN mandate un bureau externe. Ce bureau est exploité par la société CimArk SA, à Sion (VS).

Ce bureau externe pour les gains d'efficacité est l'interlocuteur principal des fournisseurs d'électricité ou des tierces parties qui réalisent ces mesures chez les consommateurs finaux. Le bureau externe s'occupe également de toutes les demandes relatives au formulaire PrivaSphere™.

Pour toute question ou demande, le bureau externe pour les gains d'efficacité se tient à votre disposition par téléphone ou par courriel pendant les heures de bureau habituelles.

Téléphone +41 58 332 22 83

+41 58 332 22 83

Courriel info@effel.ch

info@effel.ch